

PUCES/BROCANTE

JEUDI 30 JUILLET 2026 ET SAMEDI 15 AOUT 2026

(Entourer la ou les dates choisies)

POULDREUZIC

LIEU DIT KERINTEC CHEZ ESPRIT SAFRAN

RESERVATION Professionnel Particulier (**entourer la mention utile**)

Nom/Prénom:.....

Téléphone.....

Mail

Adresse.....

.....

Date et lieu de naissance :

N° pièce d'identité :Délivrée le
à

N° registre du commerce et date d'immatriculation de l'entreprise (professionnel) :

.....

Immatriculation du véhicule :

Nature de la
marchandise :

Pour les particuliers, je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Vendre des objets personnels et usagés
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (2

maximum/an)

Pour les professionnels, je déclare sur l'honneur :

- Être soumis à l'article L 310-2
- Tenir un registre d'inventaire comme prescrit pour les objets mobiliers usagés

Tarifs emplacements (en extérieur), pour le 30/07 (**1 chèque par date**) :

- 30 € les 5 m Nombre d'emplacement(s) : Total :.....€
 - 20 € les 3 m Nombre d'emplacement(s) : Total :.....€
- Total :.....€

Tarifs emplacements (en extérieur), pour le 15/08 (**1 chèque par date**) :

- 30 € les 5 m Nombre d'emplacement(s) : Total :.....€
 - 20 € les 3 m Nombre d'emplacement(s) : Total :.....€
- Total :.....€

- Pas de location de table, de chaise, de parasol, de portant (certains emplacements pourront être sur le sable)
- Possibilité d'avoir son véhicule à l'arrière seulement sur les emplacements de 5 m et plus
- chien obligatoirement tenu en laisse et prévoir sac à crottes
- **entrée gratuite**

Personne à joindre si nécessaire : Sébastien 07 88 16 95 50

Veuillez nous faire parvenir le bon de réservation et le règlement à l'adresse ci-dessous:

Sébastien Rétoret

kerintec

29710 Pouldreuzic

Ordre du chèque : Sébastien Rétoret

Conditions d'inscription: L' organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées dans la manifestation et aux abords de la manifestation. Il incombe aux exposants de pourvoir à leur assurance. Le montage des stands se fera obligatoirement entre 6H30 et 8H30, l'exposant s'engageant à ne pas remballer avant 18 heures. Les bons de réservation incomplets ou non accompagnés du règlement seront refusés. Les règlements seront encaissés après la manifestation. Toute inscription sera définitive et non remboursable, sauf si annulation de la manifestation par l'organisateur.

Attention ! Certains objets sont interdits à la vente en troc et puces. Merci de respecter la législation. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vente illicite.

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare accepter sans réserve :

A.....Le.....SIGNATURE précédée de " lu et approuvé" (obligatoire) :